

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Mise à jour à la date du 14/12/2022**

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent à toute commande réalisée directement auprès de Recy'Clo Project de Nouvelle Attitude, par des particuliers ou professionnels (hors réseaux de distribution, loueurs ou fabricants), personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager, ou personne morale. Les actes effectués par les mineurs sont réalisés sous la responsabilité et le contrôle du titulaire de l'autorité parentale.

Les CGV sont disponibles sur le site internet : [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com) .Elles peuvent être modifiées à tout moment. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment où la vente a été conclue. Avec la confirmation de la commande, l'acheteur reçoit les CGV, dans un format qu'il pourra archiver ou imprimer.

## **Article 1 : les missions de Recy'Clo Project**

Recy'Clo Project vend des vélos à assistance électrique (VAE) reconditionnés en France, robustes, fiables, réparables et durables, répondant à des exigences qualité vérifiables par un bureau de contrôle.

## **Article 2 : caractéristiques du produit**

Les produits et services proposés sur le site sont décrits et présentés, par Recy'Clo Project, aussi minutieusement que possible de manière à ce que l'acheteur ait connaissance des caractéristiques essentielles avant de passer sa commande.

Certaines caractéristiques des produits sont susceptibles d'évolution, afin d'en améliorer la qualité. Malgré tous les soins apportés, des différences légères dans la présentation des produits ne sont pas à exclure.

Recy'Clo Project s'engage à fournir au client un produit dont la conception intègre les solutions techniques les plus fiables au regard des contraintes d'usage. En particulier, tous les organes de sécurité du produit sont contrôlés et changés le cas échéant. Les cadres et les fourches font l'objet de contrôles non destructifs par des organismes spécialisés qui garantissent l'absence de microfissures ou de déformation. Les batteries et chargeurs sont remplacées par des batteries et chargeurs neufs, et la communication chargeur-batterie testée. Des tests dynamiques du VAE reconditionnés sont effectués en sortie d'atelier.

Les cadres, fourches, porte bagages ont également été grenillés par un procédé utilisant des billes inox recyclables avant remise en peinture. La peinture utilisée ou thermolaque est garantie également sans solvant, les poussières étant absorbées et recyclées. Les poudres

thermolaque utilisées présentent enfin une excellence résistance aux chocs, à la lumière, aux intempéries et au milieu salin.

Un code antivol Recobike® est systématiquement apposé par Recy'Clo Project avant la vente.

Le client se verra également remettre au moment de l'achat une notice d'utilisation avec les recommandations d'usage du matériel qu'il s'engage à respecter pour pouvoir bénéficier de la garantie.

## **Article 3 : Disponibilité**

Recy'Clo Project est fortement dépendant de l'approvisionnement en vélos à reconditionner et par conséquent ne peut garantir la disponibilité de tous les modèles en tout temps ni les quantités demandées par le client.

En cas de commande d'un produit qui se révélerait indisponible, Recy'Clo Project se réserve le droit d'annuler la commande, après en avoir prévenu l'acheteur.

L'acheteur est seul responsable de l'utilisation correcte des produits conformément à la notice d'utilisation et aux règles de sécurité applicables à l'usage des vélos. Recy'Clo Project et ses partenaires ne sont en aucun cas responsables d'un dommage résultant d'une utilisation ou mise en œuvre non-conforme.

## **Article 4 : Conditions de règlement**

Lors de la commande, Recy'Clo Project fournit un devis au client comprenant le prix du vélo ainsi que des éventuels accessoires ou services associés que Recy'Clo pourrait être en mesure de commercialiser. A l'acceptation de ce devis, un bon de commande est transmis pour signature et validation.

Le prix s'entend hors frais de livraison qui reste à la charge du client.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au moment de la commande. Les prix des vélos s'entendent hors frais de port, prix de certains emballages ou d'autres services optionnels, souscrits par l'acheteur (facturés en supplément). Ces derniers seront portés à la connaissance de l'acheteur dans le devis avant la validation définitive de la commande.

Le règlement s'effectue par chèque, ou carte bancaire dans un établissement de La Poste ou par envoi par courrier. Une facture acquittée est alors remise au client.

L'intégralité des frais liés au paiement sont à la charge de l'acheteur.

Dans l'éventualité où le Recy'Clo Project serait dans l'incapacité de procéder à l'encaissement de la commande, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur en sera averti par email

## **Article 5 : Livraison**

Les frais de livraison sont à la charge de l'acheteur et sont portés à sa connaissance avant la validation définitive de la commande.

Le client est libre de choisir un autre mode de livraison que celui proposé par Recy'Clo Project.

En cas de livraison en main propre par un livreur, l'acheteur doit signaler aussitôt au livreur les réserves qu'il entend émettre au sujet de l'état du produit et refuser la réception. L'acheteur devra confirmer les raisons de son refus par écrit en contactant Recy'Clo Project, via son site : [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com), dans les 48 heures.

En cas d'absence de l'acheteur à l'adresse de livraison indiquée, le vélo pourra être livré à la personne présente, aux risques exclusifs de l'acheteur.

Le transfert de propriété du vélo à l'acheteur a lieu à l'entier paiement du vélo.

Le transfert des risques du vélo à l'acheteur a lieu dès la livraison du vélo lorsque l'acheteur prend l'option de livraison.

## **Article 6 : Garantie**

Recy'clo Project garantit à réception du vélo par le propriétaire, et pendant une durée de deux ans, ses vélos hors pièces d'usure, y compris la batterie.

La garantie se transmet en même temps que la cession du vélo à un tiers à condition que le nouvel acquéreur prouve sa qualité de propriétaire afin de pouvoir bénéficier de cette garantie et soit en possession de la facture initiale émise par Recy'Clo Project.

La garantie exclue les chutes, les chocs, les dégâts des eaux, les utilisations intensives ou anormales, ainsi que tout dommage causé par une modification de la part de l'utilisateur sur l'un des composants.

Les vélos sont reconditionnés à partir de modèles conformes à la norme NF EN 15194 V2017. Notre principal modèle, testé par un laboratoire indépendant, après reconditionnement, satisfait aux exigences de sécurité prévues dans la norme NF EN 15194 10.2017 pour les paragraphes testés.

L'acheteur reconnaît être apte à la pratique du vélo, et n'avoir aucune contre-indication médicale : Recy'Clo Project ne pourra être tenu responsable des dommages causés en cas d'inaptitude de l'acheteur.

## **Article 7 : droit de rétractation**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le particulier acheteur dispose du droit de se rétracter concernant l'achat effectué, sans motif et sans indemnité, dans d'un délai de rétractation de 14 jours.

Le décompte du délai de 14 jours commence le lendemain de la conclusion du contrat.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable.

Sont exclus de ce droit les vélos réalisés avec des options de personnalisation dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et esthétiques.

L'acheteur doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Cette décision doit être adressée en ligne sur le site [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com)

Cette décision de rétractation doit être accompagnée du bon de commande envoyé avec la commande

A compter du jour de la notification de sa décision de se rétracter, l'acheteur devra, au plus tard dans un délai de quatorze jours, renvoyer le(s) vélos (et autres produit(s) éventuels achetés) à l'adresse suivante :

ESAT SAINT DIÉ / Recy'Clo Project

SAV-RETOUR

35 rue des 4 Frères Mougeotte

88100 Saint-Dié Des Vosges

En cas d'exercice valable du droit de rétractation, Recy'Clo Project remboursera à l'acheteur au client, dans un délai maximum de quatorze (14) jours suivant la réception du bien restitué, tous les paiements versés. L'acheteur devra prendre en charge la perte de la valeur du vélo (et tous éventuels autres produits achetés) retourné si cette perte de valeur est due à des manipulations autres que celles sont nécessaires pour s'assurer de la nature, des caractéristiques et du fonctionnement correct du vélo (et autres produits éventuels achetés).

## **Article 8 : Réparabilité**

Le service après - vente (SAV) est disponible en ligne sur le site [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com), et répond aux demandes des clients dans un délai maximum de 48 heures ouvrables. Les pannes/dysfonctionnement éventuels font l'objet d'une analyse et de mesures correctives afin d'améliorer la qualité des produits.

Pendant toute la durée de garantie, si le vélo est immobilisé en SAV plus d'un mois, Recy'Clo Project propose le prêt d'un produit équivalent.

Les pièces détachées du vélo ainsi que la notice d'utilisation sont disponibles durant toute la durée de garantie.

Les réparations effectuées par le SAV sont garanties 6 mois.

Recy'Clo Project assure la disponibilité des pièces détachées durant 5 ans après la date d'achat du vélo grâce à son stock de réemploi de pièces d'occasion.

Pour les pièces neuves Recy'Clo Project met à disposition de ses clients son réseau de fournisseurs.

## **Article 9 : Fin de vie**

Recy'Clo Project s'engage à récupérer ses vélos vendu en fin de vie : il sera démonté et les pièces détachées seront récupérées pour être réutilisées ou recyclées. Les frais d'envoi du vélo en fin de vie sont à la charge de Recy'Clo. Les vélos sont à déposer sur RDV après accord de Recy'Clo dans le Centre Courrier le plus proche du domicile du propriétaire.

Les batteries en fin de vie seront également récupérées par Recy'Clo Project pour recyclage auprès d'un éco-organisme agréé. Conformément aux articles L.541-10-2 et R. 543-180 du Code de l'environnement, Recy'Clo Project s'engage à reprendre les équipements électriques et électroniques usagés dans la limite de la quantité vendue (principe du "1 pour 1"), dès lors que la demande en a été faite auprès de notre site sous un délai de 15 jours suivant la commande.

## **Article 10 : Développement durable**

Recy'Clo Project informe ses clients qu'en achetant un vélo ils soutiennent le développement durable et l'économie sociale et solidaire, en particulier l'ESAT de Saint-Dié avec lequel nous travaillons en partenariat. Nos sous-traitants sont également choisis parmi les entreprises locales.

## **Article 11 : Protection des données personnelles**

### **Article 11 : Protection des données personnelles**

Les données personnelles de l'acheteur font l'objet d'un traitement dont le responsable Nouvelle Attitude, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Elles sont traitées pour l'exécution du contrat de vente et la gestion des activités commerciales de Nouvelle Attitude.

Les nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone de l'acheteur sont conservés durant la période de garantie afin de pouvoir retrouver l'acheteur plus facilement, ou en cas de rappel de sécurité.

Les données personnelles traitées, sont conservées pendant une durée de deux ans correspondant à la durée de garantie et à la prescription des actions prévue à l'article L 218-2 du code de la consommation. Les données de facturation sont conservées pendant la durée légale de 10 ans.

Elles sont destinées aux seules personnes habilitées au titre de leurs fonctions à accéder aux données traitées au sein de Nouvelle Attitude.

L'acheteur peut à tout moment, accéder à ses données personnelles, s'opposer pour un motif tenant à sa situation particulière à leur traitement, faire rectifier ses données personnelles, demander leur effacement sauf si elles sont nécessaires à l'exécution des services ou au respect

d'obligations légales, la limitation de leur traitement, ou leur portabilité pour les données que l'acheteur a fournies et qui sont nécessaires au contrat. L'acheteur peut aussi donner des instructions relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après son décès.

Ces droits peuvent être exercés, en précisant ses nom, prénom, adresse postale et en justifiant son identité, en s'adressant par courrier à l'adresse suivante Nouvelle Attitude – 74 rue Senouque – 78530 Buc.

Dans le cadre de sa politique de protection des données personnelles, Nouvelle Attitude a désigné un délégué à la protection des données : le Délégué à la Protection des Données du Groupe La Poste - CP C703 - 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 PARIS.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, l'acheteur a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour en savoir plus sur la protection de vos données personnelles, vous pouvez consulter la politique de protection des données sur [www.nouvelle-attitude.fr](http://www.nouvelle-attitude.fr).

## **Article 12 : Contacts – Réclamations- litiges**

Toutes les demandes de contacts peuvent directement être effectuées via le site : [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com)

L'acheteur d'un vélo auprès de Recy'Clo Project reconnaît avoir pris connaissance et accepter entièrement et sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

### **Réclamations**

Toute réclamation doit être adressée à Recy'Clo Project, soit :

- par téléphone, en composant le : 06 78 37 35 67 (prix d'un appel local)
- par mail : sur le site internet : [www.recycloproject.com](http://www.recycloproject.com)
- par écrit, sur papier libre, à Service Consommateurs 99999 La Poste

**Le particulier acheteur dispose d'un délai de deux ans pour agir en justice si la réponse de Recy'Clo Project ne le satisfait pas** (article L218-2 du code de la consommation)

### **Médiateur de la consommation**

Le particulier acheteur d'un vélo a la possibilité, si la réponse de Recy'Clo Project ne le satisfait pas, ou s'il n'a pas reçu de réponse deux mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir le médiateur de La Poste (Recy'Clo Project étant un service de La Poste).

Le Médiateur de La Poste peut être saisi, soit sur le site Internet du Médiateur du groupe La Poste à l'adresse IP : <https://mediateur.groupelaposte.com/>

soit par courrier à l'adresse postale suivante : GROUPE LA POSTE – Médiation du Groupe CP F407, 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15.

La procédure de médiation est gratuite.

Le médiateur émet, dans un délai de deux mois à compter de l'enregistrement de la saisine par ses services, un avis motivé valant recommandation entre Recy'Clo Project et l'acheteur.

Ce délai peut être prolongé en cas d'insuffisance des pièces versées au dossier nécessitant des mesures d'instruction supplémentaires.

La saisine du Médiateur du groupe La Poste suspend le délai de prescription légal de deux ans prévu à l'article L218-2 du code de la consommation, à compter de la date d'ouverture du dossier, notifiée par l'envoi d'un courrier en accusant réception aux parties. La prescription recommence à courir à compter de la date d'émission de l'avis rendu par le Médiateur.

Le contrat de vente entre Recy'clo Project et l'acheteur est régi par le droit français, et tout litige susceptible d'en découler est du ressort exclusif des juridictions judiciaires françaises.